

Critique de l'éthique étatique

Association des Médecin du canton de Genève

Cette fois, ça y est: à bout d'arguments et malgré le fait qu'elle considère elle-même cette mesure comme «bête, grossière et brutale», la Conseillère Fédérale Ruth Dreifuss s'est vue dans l'obligation de prendre une ordonnance introduisant la clause du besoin pour le tout début de l'été et ce, sur tout le territoire de la Confédération Helvétique.

On ne va pas gloser très longtemps sur les motifs qui l'ont incitée à agir de la sorte, mais on reconnaîtra que sa marge de manœuvre est particulièrement réduite. Vrai, Mme Dreifuss est soumise à des pressions énormes de la part du Parlement – sur lequel le lobbying des assureurs-maladie et de santésuisse font merveille – pour demander que des mesures sérieuses soient prises afin de limiter les frais engendrés par l'augmentation des coûts de la santé.

Ainsi, avant la session de juin 2002, les assureurs et santésuisse ont sciemment distillé d'une part les catastrophes de Supra et d'Helsana, et d'autre part ont déjà annoncé des augmentations de primes massives pour l'automne. Il y a fort à parier que ce scénario se répétera avant la session de septembre puisque c'est à cette date que les Parlementaires du Conseil National se prononceront sur la fin de l'obligation de contracter.

Clause du besoin, fin de l'obligation de contracter: deux atteintes graves, la première à la liberté de s'installer que l'on a toujours promise aux assistants et chefs de clinique des hôpitaux – voire qu'on leur on a fait miroiter comme un «susucré» alors qu'ils étaient taillables et corvéables à merci dans les hôpitaux, en particulier au niveau des horaires et des taux d'occupation.

La clause du besoin, quant à elle, constitue une atteinte éminemment grave à la liberté de choix que le patient est en droit de revendiquer vis-à-vis de son médecin ou de tout autre fournisseur de soins.

Dans un cas comme dans l'autre, ce sont et le corps médical et les patients qui sont attaqués, à savoir les deux cohortes les plus fragiles de l'ensemble du système de soins. L'autre partenaire, l'assureur, est suffisamment puissant pour éviter toute restriction. Quant aux Parlementaires, malgré les grandes manœuvres qui s'installent déjà en vue des élections fédérales de 2003, ils n'ont pas l'air de vouloir trop froisser le lobbying des assureurs en la matière.

La Suisse et ses institutions sont étonnantes: nous avons le système de santé certainement parmi les meilleurs au monde, même s'il est coûteux et si le catalogue des prestations qu'il prend en charge est largement plus élevé que dans les pays qui nous entourent. Ce système suscite même l'admiration de pays nous sont proches, dont aucun d'ailleurs n'a trouvé, pas plus que la Suisse, la méthode miracle. Si le remède existait et s'il pouvait être appliqué du jour au lendemain, cela se saurait.

Depuis 1991, et la triste commémoration du 700^e de la Confédération, on a l'impression que les Suisses et leurs institutions se complaisent dans l'auto-flagellation. Il suffit qu'un système soit bon pour qu'il subisse les critiques les plus acerbes provenant de tous les milieux possibles.

Le Parlement porte à cet égard une lourde responsabilité et l'entier de la faute ne doit pas être imputé à Ruth Dreifuss. En effet, incapable d'une vision d'ensemble et non désireux de s'attaquer à une refonte profonde éventuelle de notre système d'assurance-maladie, le Parlement procède par petites touches et retouches successives en donnant de façon chaotique des coups de barres à droite ou à gauche. N'a-t-on pas entendu la droite parlementaire – on aura tout vu – réclamer l'institution d'une caisse unique après l'avoir durant des décennies vouée aux gémonies ...

Le Parlement adopte en la matière la «taque taque tac tactique du gendarme» si chère à Bourvil. On aimerait toutefois avoir en face de nous un personnage aussi souriant et humoristique que ledit acteur, plutôt que des gens paniqués et soumis à des pressions financières.

Car le problème des coûts de la santé ne se résume pas simplement dans la relation entre le coût global et l'augmentation des primes. On rappellera à cet égard que si ces dernières augmentent bientôt de 10 à 20% par année, les coûts globaux de la santé ne progressent que de 3,5 à 4,5 durant la même période.

Mais il faut voir les choses de façon plus globale: les patients qui nous arrivent au cabinet – que l'on soit psychiatre ou médecin de premier recours – arrivent là en bout de chaîne et le médecin représente pour eux le dernier confident possible. N'ayant plus de prêtre, ni de pasteur à disposition et plutôt que de s'engager dans des sectes, ces patients brutalisés par la norme économique, la globalisation et la restructuration à

Correspondance:
J.-M. Guinchard
AMG
Case postale 665
CH-1211 Genève 4

tout crin considèrent le cabinet médical comme leur dernier refuge. Ce n'est pas normal, et c'est donner au médecin un rôle social beaucoup plus large de ce que l'on attend de lui, mais les faits sont là et ils sont têtus. Les mêmes Parlementaires, lorsqu'ils siègent dans des conseils d'administration où ils apportent une expérience précieuse, devraient se souvenir que lorsque l'entreprise à laquelle ils appartiennent décide de restructurations ou de licenciements, la fréquentation médicale augmente de façon significative. On ne fera pas l'économie d'un débat plus global permettant d'intégrer le parcours du patient – non pas seulement entre médecins de premier recours et médecins spécialistes – mais également

comme participant à la société civile, entité dans laquelle il a le droit de tenir une place. Malheureusement, cette place dépend souvent du travail offert. Dans trop de cas, on n'est encore reconnu qu'en fonction de son activité professionnelle. Or, si celle-ci lâche brutalement, c'est tout un monde qui s'écroule et c'est le médecin qui en ramasse les miettes.

Dès lors, si l'on souhaite que la majorité de cette population de largués se sentent bien dans leur corps, c'est à leur tête qu'il faut parler et leur donner la considération qu'ils méritent. C'est là que l'Etat retrouvera son rôle éthique et sera dès lors dispensé de toute critique.